



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARCHIVES DIPLOMATIQUES - BIBLIOTHÈQUE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Comment trouver un document ?

1. Catalogues informatisés

1.1. Catalogue général

Le catalogue en ligne Stendhal (500 000 vol.) est consultable sur :

- les stations informatiques présentes en salles de lecture et des inventaires,
- un ordinateur personnel,
- une tablette,
- un smartphone.

<https://catalogue.bibliotheque-diplomatique.fr>

Il permet notamment d'interroger l'ensemble des collections imprimées :

- par mots (titres, sujets, auteurs, éditeurs,...),
- par type et catégorie de documents (ouvrages, périodiques, thèses, expositions, documents diplomatiques, publications officielles...).

La recherche par mots-clés est proposée, de manière exhaustive, pour les ouvrages acquis depuis 1990 et, antérieurement, pour certaines collections

(ouvrages de référence, publications officielles, périodiques). Elle peut être conduite de manière plus ponctuelle pour les ouvrages acquis avant 1990.

Le catalogue du ministère de la Coopération (1960-2000) est informatisé pour les ouvrages acquis entre 1988 et 2000. Les 36 400 volumes qui le composent sont intégrés au catalogue général et communicables au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve.

1.2. Au centre des Archives diplomatiques à La Courneuve, il existe un fichier matières électronique permettant de rechercher les ouvrages acquis jusqu'en 1950. Il est exclusivement interrogeable par le bibliothécaire de permanence en salle de lecture qu'il ne faut pas hésiter à solliciter.

2. Catalogues papier

2.1. Catalogue général à La Courneuve

Avant 1990, la recherche par mots-clés peut être conduite en recourant à deux fichiers papier distincts. Il s'agit de fichiers matières (1950-1974 ; 1974-1989) insérés dans un meuble à l'entrée de la salle de lecture des originaux.

2.2. Catalogue de l'ex-ministère de la Coopération à La Courneuve

Plusieurs instruments de recherche complètent l'interrogation du catalogue informatisé. Il s'agit des fichiers manuels et des inventaires dactylographiés mis en libre accès à la salle de lecture.

3. Catalogues collaboratifs

La bibliothèque participe principalement à l'enrichissement de deux catalogues nationaux.

3.1. *Catalogue collectif de France (Bibliothèque nationale de France)*

Le catalogue collectif de France localise environ 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises et donne accès au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD). Les données du ministère des Affaires étrangères sont intégrées dans la base Patrimoine.

<http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>

3.2. *Catalogue du Système universitaire de documentation – SUDOC (Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur - ABES)*

Ce catalogue collectif, réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche, localise plus de 10 millions de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, livres anciens,...). Il signale également les périodiques (revues, annuaires, rapports,...) d'environ 2 000 établissements documentaires hors enseignement supérieur. C'est à ce titre que la bibliothèque participe à ce catalogue avec plus de 3 500 titres localisés.

<http://www.abes.fr/Sudoc/Sudoc-public/Le-catalogue-Sudoc>